

Rendez-vous

RÉSEAU D'ÉCHANGES & SERVICES
QUARTIERS SUD DU MANS



Recherche talents pour opération solidaire

Vous avez des talents de bricoleur(euse), cuisinier(e), danseur(euse), vous pouvez donner un coup de main pour faire le ménage, les courses... enfin bref, vous avez des compétences et un peu de temps à partager, alors venez rejoindre le **Réseau d'échanges de services**. Un réseau solidaire qui propose de mettre en relation un savoir-faire avec un besoin, sans échange d'argent : une heure reçue pour une heure donnée ! Du bricolage à l'accompagnement administratif, en passant par le sport ou l'informatique, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

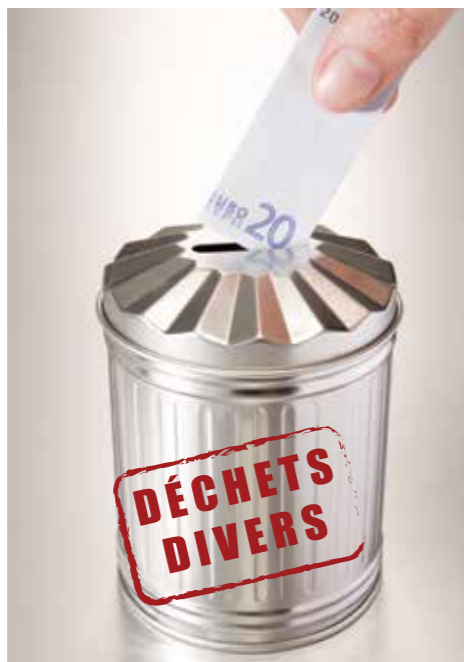
Permanences Centre Social, 1bd des Glonnières le 1^{er} mercredi de chaque mois 14h-17h 07 50 04 89 25 res.quartierssud@gmail.com

Vos agences de proximité

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

AGENCE DES QUARTIERS SUD/VAUGUYON : 1, boulevard des Glonnières Tél. 02 43 50 17 40
AGENCE DES BORDS DE L'HUISNE : 2, place des Sablons Tél. 02 43 50 28 10
AGENCE DU CENTRE-VILLE : 36-38, rue Gambetta Tél. 02 43 14 12 80

VOS ESPACES ACCUEIL sont ouverts du lundi au vendredi de 10h30 à 12h Pour toutes interventions en dehors de ces horaires, merci de vous rendre sur www.lmmhabitat.com rubrique UNE QUESTION, UN PROBLÈME ?



REJET DES DÉCHETS DIVERS : des gestes qui coûtent chers

➔ **TOUTES LES INFOS** : sur les panneaux d'affichage de votre hall se trouve le calendrier des passages du service propreté de Le Mans Métropole pour les encombrants. Vous pouvez les contacter au **02 43 47 47 60** ou sur le site de la métropole : www.lemansmetropole.fr, rubrique propreté - **UN DOUTE**, demandez à votre Correspondant de Site.

Changer nos comportements pour moins d'accidents

Une autre conséquence encore plus dramatique des dépôts sauvages : **les accidents**. En effet, des objets de formes et de tailles différentes, entassés dans ou à l'extérieur des résidences sont sources d'accidents parfois graves. Une négligence qui peut également impacter vos proches : **les enfants sont les premières victimes** de ces mauvais comportements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

➔ Le surcoût cumulé du ramassage des encombrants **de 2014 à 2019 représente 947 000 €**

➔ **101 Tonnes** de déchets ramassés sur Bords de l'Huisne (en 2019)

➔ **50 Tonnes** de déchets ramassés sur Centre Ville (en 2019)

➔ **44 Tonnes** de déchets ramassés sur Quartiers SUD (en 2019)

➔ Les coûts peuvent **dépasser les 350 € par an et par logement**

Le dépôt sauvage d'encombrants ou de déchets ménagers dans les parties communes ou à l'extérieur des résidences engendre des opérations d'enlèvement nécessaires, pour des raisons de sécurité, dont le coût est répercuté sur les charges des locataires. Une dépense qui est en permanente augmentation depuis quelques années...

Plus de 250 000 € en 1 an

Le coût moyen répercuté par foyer est de 40 € par an ! C'est une somme importante, d'autant plus qu'elle ne devrait pas exister. En effet, en déposant vos encombrants les jours prévus par le service propreté de Le Mans Métropole, aucune imputation n'est facturée aux habitants. Les ramassages ont lieu une fois par mois. En 2019, plus de 250 000 € ont été dépensés pour éliminer les dépôts de déchets divers.

De plus, les dépôts sauvages abiment l'image de nos quartiers. Par manque de temps, fréquemment par négligence, certains habitants déposent leurs encombrants sans se soucier de l'impact que cela peut avoir : il est nécessaire de s'organiser en fonction des collectes. **Parlez-en entre voisins !**



La **BRIGADE VERTE**, en place depuis l'été 2019, a pour vocation de faire respecter les règles de propreté. Outre les missions de proximité, de prévention, de sensibilisation et d'éducation, la **BRIGADE VERTE** peut enquêter et sanctionner les personnes réalisant des dépôts sauvages. **Les amendes peuvent aller jusqu'à 1500 €.**

CONTACT : 02 43 47 36 75

➔ Toute l'info et + sur www.lmmhabitat.com

DOSSIER P. 3-4 :
L'internet pour tous démarre le 6 avril !

En bref... P.2
...la suite P.3
Rendez-vous P.4
Rejet des déchets divers P.4



Faire qu'internet ne soit plus un obstacle !

Notre vie quotidienne est de plus en plus organisée autour de numérique et tributaire d'une connexion internet. Il est donc inconcevable pour Le Mans Métropole Habitat que certaines et certains de ses locataires soient exclus d'un accès à internet, notamment pour des raisons financières.

C'est pourquoi l'Office a négocié un abonnement internet pour ses résidents à un prix très avantageux avec le soutien des associations de locataires.

Une première étape vers un vaste projet d'inclusion numérique intergénérationnelle, dans lequel Le Mans Métropole Habitat s'investira au côté des associations mobilisées pour accompagner les habitants vers la pratique informatique et numérique.

Marie-Christine POUPINEAU
Présidente de
Le Mans Métropole Habitat

Le Mans Métropole Habitat,
Office Public de l'Habitat de Le Mans Métropole,
37, rue de l'Estérel,
CS 85524 - 72055 Le Mans
Tél : 02 43 41 53 00

La lettre D'INFO

N°10
Février 2020

Le Mans Métropole
Habitat

L'atout logement

Internet, télé, téléphonie à partir du 6 avril



Le Triple Play SFR disponible à partir du 6 avril : comment obtenir sa box ?

Le mercredi 11 décembre 2019, Le Mans Métropole Habitat, Le Mans Métropole et SFR signaient le nouveau contrat de fourniture de la télévision TNT, mais également un accord collectif avec les associations représentatives des locataires pour un internet accessible au plus grand nombre.

Depuis fin 2016, SFR Numéricable est devenu propriétaire de l'ensemble du réseau câblé du Mans. Dès lors, un nouveau contrat de fourniture a été signé entre Le Mans Métropole Habitat et SFR pour la totalité des foyers connectés, soit 11 732 logements. Cela représente plus de 25 000 locataires qui vont pouvoir bénéficier du service **numérisun** prévoyant la réception des 26 chaînes TNT **au tarif renégocié de 1,09 Euros (TTC) par mois** à partir du 5 février 2020, au lieu de 1,12 Euros (TTC).

Autre avantage proposé aux habitants et négocié par Le Mans Métropole Habitat avec le soutien de Le Mans Métropole et les associations de locataires, l'accès à internet via une offre Triple Play (internet, télévision et téléphonie fixe) à un prix très attractif. Une démarche qui s'inscrit dans la lutte contre la fracture numérique et souhaite rendre accessible la connexion au réseau internet au plus grand nombre. **Le Triple Play sera lancé à partir du 6 avril 2020. Retrouvez toutes les informations dans notre dossier P.3.**

Toute l'info sur www.lmmhabitat.com - rubrique actualité

➔ Toute l'info et + sur www.lmmhabitat.com

lmmhabitat.com

La lettre D'INFO 1

L'internet pour tous démarre le 6 avril !

Internet, télévision, téléphonie, l'offre Triple Play disponible dès le 6 avril. Pour obtenir votre box, rendez-vous en boutique SFR ou en point relais. Retrouvez toutes les explications dans notre dossier.

Pourquoi des répartiteurs de frais de chauffage (RFC) ?



Si vous habitez dans un logement bénéficiant du chauffage collectif, vous avez sans doute été équipé de répartiteurs de frais de chauffage. Ce petit appareil, apposé sur votre radiateur, permet de mesurer la consommation de chaque radiateur.

Comment vont désormais être calculées vos dépenses de chauffage ?

3 postes sont concernés :

- le combustible : ce poste sera à partir de 2020, réparti à hauteur de 70% selon votre consommation individuelle connue via les répartiteurs du logement et 30% selon la clé de répartition habituelle.

- l'électricité et l'entretien : ces postes continuent à être répartis selon la clé de répartition habituelle.

Cela change quoi au rythme de vos régularisations de charges ?

Pour respecter la réglementation, l'Office doit modifier son calendrier de régularisation des charges de chauffage, ce qui implique un changement de rythme.

Saison octobre 2019 - 31 décembre 2019 : la régularisation va avoir lieu au cours du premier semestre 2020, avec les mêmes modes de répartition que les régularisations précédentes.

Saison du 1er janvier au 31 décembre 2020 : les régularisations de chauffage suivent les années civiles. Vous recevrez votre décompte de chauffage de l'année 2020, au cours du 1er semestre 2021. Il sera individualisé à hauteur de 70% du poste combustible.

Toute l'info sur www.lmmhabitat.com - rubrique actualité



L'internet pour tous avec le Triple Play,



Internet pour toutes les générations



Internet ne doit pas être un frein

Bon nombre de services sont aujourd'hui dématérialisés. Santé, éducation, administrations... sont aujourd'hui accessibles via une connexion web. Mais internet ne doit pas être un frein. C'est pourquoi, afin de faciliter l'accès internet au plus grand nombre, Le Mans Métropole Habitat, en partenariat avec la métropole, a négocié un tarif préférentiel Triple Play pour ses locataires à **0,55 Euros par mois, location de la box incluse !**

Être prêt pour le 6 avril ?

Pour bénéficier du service Triple Play SFR de Le Mans Métropole Habitat, vous devez vous équiper de la box (ou modem) SFR - voir les modalités ci-contre. **La connexion sera effective à partir du lundi 6 avril 2020.** Si vous êtes déjà client SFR, rapprochez-vous de votre service client pour connaître les conditions de maintien ou de changement de l'offre. Dans tous les cas, rien ne vous empêche de garder ou de changer de fournisseur ! Vous pouvez également prendre des services supplémentaires (bouquet de chaînes...), mais ils vous seront facturés en plus par votre fournisseur.

L'OFFRE TRIPLE PLAY

- ↳ Accès Internet illimité avec 10Mb/s de débit, accessible en wifi
- ↳ 30 adresses e-mail
- ↳ 200 Mo d'espace personnel
- ↳ Une ligne téléphonique permettant la réception des appels et les appels vers les numéros d'urgence, avec messagerie et présentation du numéro

RECUPEREZ GRATUITEMENT VOTRE BOX* (à partir du 1^{er} mars 2020)

EN BOUTIQUE SFR

↳ Il suffit de vous rendre en boutique SFR avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité pour récupérer votre box Wi-Fi sans caution :

- 28, rue Marchande 72000 Le Mans - 02 72 16 81 62
- Carrefour Centre Sud 309, av G. Durand Le Mans - 02 72 16 81 66
- Auchan - boutique Aushopping - 02 72 16 81 70 - La Chapelle St Aubin

DANS UN POINT RELAIS PROCHE DE CHEZ VOUS

↳ Pour cela, vous composez 0805 120 015 de 9h à 22h du lundi au samedi et de 9h à 21h le dimanche.

*En cas de dysfonctionnements, veuillez contacter votre Service Clients au 39 90 (prix d'un appel local depuis un fixe)

Désinsectisation



Une campagne de désinsectisation de l'ensemble des résidences collectives et semicollectives de notre patrimoine est en cours. Depuis le 1^{er} Janvier 2020, l'entreprise **LEVRARD**, spécialisée dans la désinsectisation, intervient dans les résidences. Elle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au **02.43.98.64.83**

Réhabilitations et constructions



Isolation thermique : 1000 logements

Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur des **157 logements (2 091 513 € dont 52% portés par l'Office)** des résidences des Maillots ont démarré. Une opération qui vient compléter un vaste programme d'isolation thermique sur le patrimoine : en cours également, le Ronceray avec 726 logements et Boitout, avec 34 logements. **En tout, ce sont plus de 2700 logements isolés pour 45 M€ de travaux.**

Les Collines de Cérésia : l'habitat durable

103 logements vont voir le jour av. Bollée, aménagés en résidence écologique et durable : matériaux biosourcés, toitures végétalisées, éclairage LED et bardage bois vont porter cette opération à une qualité environnementale élevée (RT 2012 -20%). Sa livraison est programmée pour l'été 2022. **Une opération de 11 168 633 € portés à hauteur de 10 M€ par l'Office.**

